



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français



## Listes électorales : vérifiez en ligne si vous êtes bien inscrit

Publié le 29 avril 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter aux élections départementales, régionales et des assemblées de Corse, Guyane et Martinique le dimanche 20 juin 2021 ? Vérifiez votre situation électorale en utilisant le service en ligne disponible sur *Service-Public.fr*.

Pour vérifier votre situation électorale (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>), vous devez indiquer simplement :

- si vous votez en France ;
- le code du département et le nom de la commune où vous pensez être inscrit ;
- vos nom et tous vos prénoms ;
- votre sexe et votre date de naissance.

Vous pourrez alors savoir si vous êtes inscrit sur les listes électorales de la commune que vous avez indiquée.

Si vous êtes bien inscrit, le numéro de votre bureau de vote et son adresse vous seront également indiqués.



**A noter :** si vous n'êtes pas inscrit, ne tardez pas à en faire la demande car vous avez jusqu'au 14 mai 2021 (inclus) pour le faire (sauf cas particuliers (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34240>)). Pour vous inscrire, vous pouvez notamment utiliser ce téléservice (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>).

### Services en ligne et formulaires

- Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>)  
Téléservice
- Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>)  
Téléservice
- Ma procuration (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R58939>)  
Téléservice

### Et aussi

- Élections (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>)
- Élections départementales et régionales : peut-on s'inscrire et voter en 2021 ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34240>)
- Les élections départementales et régionales 2021 sont reportées aux 20 et 27 juin 2021 (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14692>)

Pour en savoir plus